

COMPTE-RENDU MISSION EFOB

L'annexe du Palais de la Marina a servi de cadre le mardi 26 juin 2018, à la cérémonie officielle de signature de la convention de partenariat entre l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) et l'Association des Élus Français d'Origine Béninoise (EFOB). En présence du Chef de l'État Patrice TALON, parrain l'évènement, le Président de l'ANCB Luc ATROKPO et celui de l'EFOB Hubert ZOUTU ont paraphé et signé la convention de partenariat, consacrant ainsi le cadre juridique devant régir la collaboration entre les deux associations. Étaient également présents à cette cérémonie les Ministres Aurélien AGBENONCI des affaires étrangères et de la coopération, Sacca Lafia de l'intérieur et de la sécurité publique, Barnabé DASSIGLI de la décentralisation et de la gouvernance locale, le représentant de l'ambassade de France au Bénin les membres du bureau de l'ANCB, des maires, ainsi que plusieurs personnalités parmi lesquelles on peut citer d'anciens représentants diplomatiques et consulaires du Bénin en France (M. Agossou Albert, M. de Pognon)

La délégation de l'EFOB était composée de M. Hubert ZOUTU, Mme Clémence AVOGNON ZOUNON, M. Isdeen OUABI, M. Ibrahim OSSENI et M. Servais YAHOUEDEHOU

Cette cérémonie de signature fait suite aux échanges qu'a eus le Président Patrice Talon avec la diaspora béninoise à Paris, le 7 octobre 2017 et à la visite qu'une délégation d'EFOB a rendue au chef de l'État au mois de Mars 2018. Elle s'inscrit dans la vision du Chef de l'État de mobiliser, de mettre en synergie toutes les intelligences, où qu'elles se trouvent, au service du développement national,

L'ANCB et l'EFOB mettent en avant les valeurs fondamentales de solidarité et de citoyenneté, de responsabilité et d'égalité des droits comme orientation de base de leur accord de partenariat. Avec la mise en œuvre de démarches, d'outils et de stratégies pour un service public de qualité davantage plus

efficient, il faut s'attendre à des actions véritablement portées vers le développement. Le partenariat vise à renforcer les capacités d'intervention dans la gestion communale (état-civil, santé, culture, mobilisation des ressources, gestion financière, marchés publics, prévention et sécurité, services techniques et urbanisme, formation, accompagnement à la qualité et au développement durable). Les autres axes de coopération concernent l'accompagnement du processus de décentralisation au Bénin, en concertation avec les autres PTF actifs dans le secteur et la promotion de la coopération décentralisée entre les collectivités territoriales béninoises et françaises

A la faveur de cet évènement, Clémence a été reçue très tôt le matin sur les plateaux de l'ORTB

La cérémonie de signature a débuté à 10h.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Aurélien Agbénonci, prenant la parole, a salué la concrétisation de l'accord de partenariat entre l'Association des élus français d'origine béninoise (Efob) et l'Association nationale des communes du Bénin (Ancb), cette mise en synergie des intelligences au service du développement de notre pays. « Les compétences de ce pays où qu'elles se trouvent doivent être mises au service de nos compatriotes », a déclaré le ministre. « Cette autre partie de nous qui fait des merveilles ailleurs doit aussi servir la cause du pays », Il a retracé le parcours le processus ayant conduit de façon participative à cette convention de partenariat qui augure d'une collaboration nouvelle entre l'Efob et l'Ancb.

Dans son allocution, le Président Hubert ZOUTU a remercié le chef de l'Etat pour avoir « permis cette signature ». Il a par ailleurs assuré que l'EFOB ne vient pas au Bénin pour « poser ses sabots » « Nous sommes venus pour travailler avec vous dans la réciprocité et dans une commune volonté d'œuvrer ensemble au développement.

Comment renforcer et protéger les collectivités locales ?
Comment introduire la qualité dans le service des collectivités

locales? sont entre autres, les préoccupations autour desquelles le partenariat Ancb-Efob est noué

Il a exprimé des notes d'espoir pour le développement du Bénin à compter de cet accord qui rapprochera davantage la diaspora béninoise des actions de développement menées au pays et souhaité que les outils de bonne gouvernance et les expériences soient partagés entre les deux parties afin d'impacter le bien-être des populations. Il faudra agir aussi à travers des interactions fécondes pour mériter la confiance des électeurs.

Efob appartient à cette diaspora qui souhaite travailler aux côtés de l'Etat comme un partenaire, un partenaire déterminé dont le sésame pour mobiliser toutes les énergies à la cause du développement du Bénin est une marque de détermination et une garantie d'engagement, conclut-il.

C'est une nouvelle page du processus de décentralisation qui s'écrit à travers la signature de cette convention de partenariat.

Le Président de l'ANCB a au nom de ses collègues maires, témoigné toute sa gratitude au Président de la République. « Avec le Président Patrice Talon, c'est la renaissance de la décentralisation » a affirmé Luc ATROKPO en évoquant quelques actions phares du chef de l'Etat pour l'enracinement de la décentralisation au Bénin. « Ensemble nous définirons les projets pertinents à mener par les deux parties pour le rayonnement de la décentralisation et pour accompagner le Président de la République et son gouvernement dans leurs œuvres de développement de notre pays. A cet effet, nous comptons beaucoup sur le lobbying que fera l'association EFOB et la sollicitude avec laquelle, le chef de l'Etat s'occupe des questions de décentralisation » a souligné le Président de l'ANCB.

Quant au Président de la République, Monsieur Patrice Talon, il a remercié les membres d'EFOB et tous ceux qui ont participé à l'aboutissement de ce processus. « Je voudrais, au nom de mon gouvernement et des élus béninois, vous féliciter, vous qui faites notre fierté au-delà du continent, parce que se faire accepter par

les chapelles politiques et avoir la confiance de vos autres concitoyens français, est quelque chose qui, au-delà de vous-mêmes, vous honore. Nous sommes fiers de cela, de voir un Béninois incarner la gouvernance locale chez les Blancs», a-t-il ajouté.

Le Président Talon s'est dit très heureux de voir se concrétiser ce partenariat entre cette autre partie de nous-mêmes au service de la France et ceux qui ont à charge le développement local de notre pays. «Ce fut avec enthousiasme que j'ai accepté de parrainer cet évènement et aujourd'hui, je suis heureux d'être le témoin d'un acte qui consacre le changement de la donne au Bénin. Nos concitoyens, les Béninois d'hier et d'aujourd'hui sont caractérisés d'habitude par quelque chose de triste : nous ne sommes pas généralement fiers de nos origines. Rares sont les Béninois qui affichent leur origine hors du pays. Et l'évènement de ce jour, dans sa simplicité, nous révèle que nous sommes capables d'afficher notre origine et de garder encore en cœur une attention, un élan, une volonté au service du pays.»

Il est temps de la clamer et de la revendiquer sans ambages. Le Chef de l'État a exhorté EFOB à faire la promotion du Béninois.

...J'ai toujours souhaité que l'expression "béninoiserie" soit derrière nous. « Le Béninois est mauvais, le Béninois est jaloux, le Béninois est envieux, si tu rentres ils vont te tuer... » Nous avons véhiculé et entretenu ce mauvais mythe... Et pourtant, c'est faux ! Nous ne sommes pas plus mauvais que les autres... La nature humaine a ses perversions, ses travers, ses qualités mais nous avons contribué de génération en génération à perpétuer cette mauvaise image du Béninois.

Je voudrais vous exhorter à travers ce partenariat, à faire la promotion du Béninois tel que vous le faites déjà, vous membres de l'Association des élus français d'origine béninoise. Au-delà de vous et de vos proches, faites la promotion du Béninois. Nous sommes des Hommes de qualité, de talent, de cœur. Et cette mission me paraît plus importante que n'importe quelle autre. Ce serait un capital énorme que de contribuer au fil du temps à changer l'image du Béninois, d'abord auprès de nous-mêmes puis auprès des autres.

Les contributions que ceux qui ont eu le courage de partir et qui ont réussi pourraient faire à l'endroit de leurs familles, de leurs frères et sœurs restés au pays viendront comme un bonus...Ce à quoi j'exhorte les miens, c'est contribuer à changer notre image à l'endroit de nos enfants restés en France, nos enfants qui ont honte de dire qu'ils sont Béninois. C'est en famille auprès de nos enfants en France qu'il faut restaurer l'image du Béninois. Je voudrais compter sur la convention que vous venez de signer pour ces actions au Bénin et pour ces actions communes auprès de nos frères et sœurs hors du Bénin.

Je serai ravi de contribuer à la concrétisation de l'accord que vous venez de signer par des actions de formations à nos élus parce que vous avez acquis de l'expérience. Vous serez capables de transférer à vos frères et sœurs d'ici les moules qui leur permettront d'avoir des actions plus efficaces au profit de nos pauvres parents. La rigueur, l'efficacité dans la gouvernance est le premier facteur de développement. Ce que j'attends de vous, ce serait moins que les économies que vous allez nous envoyer ; ce sera nous aider à avoir une meilleure gouvernance... »

Commencée à 10h, la cérémonie a pris fin à 11h45 . Le chef de l'Etat a salué chaque invité et s'est prêté à une séance de photos.

Un cocktail est venu clôturer cette cérémonie.

Le soir les membres de la délégation d'EFOB ont été invités à un dîner offert par l'ANCB au restaurant Le Berlin à Cotonou.

Joignant le geste à la parole, les deux délégations (ANCB EFOB) se sont retrouvées dès le lendemain le 27 juin au siège de l'ANCB pour une séance de travail en vue de donner un contenu concret à la convention. L'ANCB a suggéré une méthodologie de travail qui a été unanimement approuvée par les deux parties. Il s'agit :

- de l'état des lieux

-d'un brainstorming sur les activités concrètes d'opérationnalisation de la convention

-la définition de quelques axes d'intervention, de l'élaboration d'une feuille de route

La question de la destitution des maires a été évoquée. A ce sujet il a été souhaité un plaidoyer de l'EFOB en vue de la suppression de la destitution qui affaiblit la décentralisation et pour un renforcement du contrôle juridictionnel

-Le renforcement des capacités par la formation en vue d'une montée en compétence des acteurs locaux pour améliorer la gouvernance. Les adjoints au maire sont sans délégation

- La modernisation de l'état civil en partenariat avec les partenaires au développement

-La promotion de la coopération décentralisée

-L'appui au réseau des femmes élues

-Le renforcement des capacités de l'ANCB

L'après-midi la délégation d'EFOB a rendu visite au réseau des femmes élues et au Maire de Cotonou qui a dû interrompre une séance du conseil municipal

Le 2 juillet en début de soirée la délégation d'EFOB a été reçue par le chef de l'Etat en son domicile pendant près de deux heures pour évoquer autour d'un verre les actions à entreprendre.